

### L'AGRICULTURE

#### LES OFFICES DE COMMERCIALISATION—LA QUESTION DE L'APPLICATION DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre des Finances, la Commission de lutte contre l'inflation et les fonctionnaires du ministère des Finances ont déjà indiqué que les offices de commercialisation des porcs, des pommes de terre, des fèves soya, du maïs, du tabac, des fruits et légumes de conserverie, du lait de transformation, des fruits frais, de la viande fraîche, des poulets à griller, des dindons et des œufs, seront assujettis aux lignes directrices et que leurs frais seront réglementés selon les règles concernant les prix; pourtant, le ministre de l'Agriculture a déclaré à propos des agriculteurs dans un discours prononcé hier soir devant le County of Holsteins Club, à Lindsay, en Ontario: «C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas décidé de réglementer les prix que les agriculteurs reçoivent pour leurs produits.» Parlait-il à tort et à travers ou bien est-ce le ministre des Finances qui avait tort?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, la plupart des produits qui passent par les offices de commercialisation sont bien en deçà des restrictions qui s'appliquent à la main-d'œuvre et aux autres secteurs commerciaux du pays. Les restrictions touchent nos agriculteurs qui doivent vendre leurs produits par l'intermédiaire des offices de fixation des prix. Les autres offices n'entrent en ligne de compte parce qu'ils ne détiennent pas le pouvoir de fixer les prix; par conséquent, ils ne peuvent rien contre les agriculteurs.

#### LE PROGRAMME DE STABILISATION DES RECETTES DES NAISSEURS

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre de l'Agriculture de modifier son emploi du temps afin de rencontrer le Syndicat national des cultivateurs à Edmonton, la semaine prochaine, et de dire aux naisseurs de l'Alberta, s'il aura un programme de stabilisation des recettes à leur offrir en janvier 1976, comme il l'a déjà laissé entendre? Quels progrès a-t-il réalisés avec les provinces à ce sujet, et peut-il dire si un tel programme de stabilisation sera aussi soumis aux directives?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit au Syndicat national des cultivateurs et aux gens d'Unifarm, en Alberta, que je ne pourrai assister à leur congrès à cause d'autres engagements. On m'en a informé il y a seulement quelques mois et je prends des engagements presque un an à l'avance.

**M. Benjamin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

**Des voix:** A 10 heures.

\* \* \*

### LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

#### LES PROPOS DU PRÉSIDENT ET LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre

### Questions orales

et se rattache aux questions que trois députés des premières banquettes ont posées au sujet de la déclaration faite hier par M. Pepin, président de la Commission de lutte contre l'inflation. Ma question est simple. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre cet après-midi si la politique énoncée par M. Pepin hier est oui ou non la politique du gouvernement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir ce que M. Pepin a dit. Je ne pense pas que personne ici en sache plus que ce qu'en ont rapporté les journaux.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Qu'a dit M. Pepin?

**M. Trudeau:** Vous ne le savez pas.

\* \* \*

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

#### NOUVEAU-BRUNSWICK—DEMANDE DE PROMESSE FORMELLE DE MAINTIEN EN EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE MULTIPLEX

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Je l'en ai prévenu ce matin. Assurera-t-il aux députés qui s'intéressent au bien-être du Nouveau-Brunswick que l'acheminement de stock industriel fédéral-provincial connu sous le nom de Multiplex et conjointement financé par les deux gouvernements, ne disparaîtra pas graduellement, faute de fonds fédéraux?

[Français]

**L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, je voudrais d'abord remercier l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. Je voudrais lui dire que, évidemment, lorsque cette corporation a été mise en place par les deux gouvernements, elle l'a été sur une base expérimentale et temporaire et l'appui dont elle jouit prouve que cette entreprise a connu beaucoup de succès; les deux gouvernements sont à négocier actuellement quelle formule ils adopteront pour prolonger les activités de cet organisme. Mais le député doit reconnaître et nous devons aussi reconnaître que cet organisme, tel que constitué actuellement, n'est établi que sur une base temporaire et qu'il ne peut pas poursuivre ses activités encore longtemps de la façon dont il les poursuit actuellement. Mais les deux gouvernements, je le répète, veulent que continuent les activités de cette corporation probablement par un autre mécanisme, mais aucune décision n'a encore été prise par les deux parties.

• (1440)

[Traduction]

**M. Fairweather:** Est-ce que l'autre mécanisme dont parle le ministre comprend le financement du gouvernement fédéral?

**M. Lessard:** Monsieur l'Orateur, je ne peux donner de réponse précise à ce stade car, je le répète, nous ne sommes pas arrivés à une conclusion définitive dans nos entretiens à ce sujet.